

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

CLAUDIUS NOURRY

Les migrations des campagnards vers les villes

Journal de la société statistique de Paris, tome 36 (1895), p. 252-256

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1895__36__252_0

© Société de statistique de Paris, 1895, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LES MIGRATIONS DES CAMPAGNARDS VERS LES VILLES.

Les habitants des campagnes émigrent volontiers vers les villes. Mais leurs migrations sont de deux sortes : les unes temporaires, comme celles des maçons du Limousin, des ramoneurs de la Savoie, des marchands de marrons d'Auvergne, etc. ; les autres définitives, qui, par l'importance qu'elles occupent dans les mouvements démographiques, préoccupent au plus haut point les économistes et, en général, les hommes politiques.

Dès premières, nous ne dirons rien. Elles n'ont jamais paru être un indice de dégénérescence nationale. Au reste, le remarquable travail de M. Émile Levasseur sur *la Population française* contient, sur ce point, une étude complète.

Mais, depuis quelque temps, si l'on se loue des migrations temporaires, les publicistes et les hommes d'État se plaignent des migrations définitives qu'ils ont considérées comme étant de nature à compromettre l'avenir du pays. Ce phénomène démographique a été baptisé *dépeuplement des campagnes*, avec raison d'ailleurs.

Seulement, tandis qu'on en redoute la fréquence et qu'on se lamente sur son intensité, on ne se demande guère, en général, quel en est le caractère et si le dépeuplement des campagnes n'est pas, au contraire, la résultante du progrès économique et, partant, l'une de ses manifestations.

L'étude de son mécanisme va nous fixer sur ce point.

D'abord, demandons-nous s'il y a là un phénomène particulier à notre temps ou à notre pays.

En Angleterre, on le constate, en Allemagne, aux États-Unis aussi, pour ne citer que les pays où la statistique est le plus développée.

En France, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les villes se peuplent au détriment des campagnes.

Sans remonter au déluge et pour nous en tenir à des documents certains, nous en avons la preuve.

En 1673, un relevé des décès de l'Hôtel-Dieu de Paris porte que, sur 501 malades, il y en avait : 127 de Paris, 44 de l'Île-de-France, 45 de la Normandie, 40 de l'Orléanais, 38 de la Champagne, 28 de la Bourgogne, 27 de la Picardie, etc.

Un mémoire (n° 10) adressé à l'Académie des sciences morales et politiques, en 1891, pour un concours sur la population, le constate et M. Émile Levasseur cite ce fait dans le tome III de *la Population française* (p. 313) comme preuve que l'émigration dans les villes n'est pas chose nouvelle !

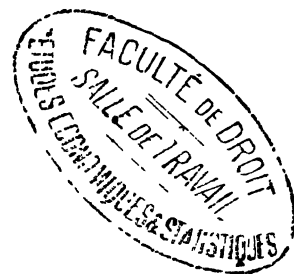
Deparcieux, le premier statisticien français, le constatait en ces termes dans son *Essai* publié en 1746 : « Les villes ne sont si peuplées, pour la plupart, qu'au détriment des campagnes. » (P. 92).

Enfin, 53 arrondissements purement agricoles avaient, en 1886, plus d'habitants qu'en 1891. De 1846 à 1886, 175 arrondissements, tous agricoles, se sont dépeuplés. Au profit de qui ? De régions très industrielles ou commerciales. Ainsi la Seine a vu sa population quintupler. Celle du Nord, de la Loire, du Rhône, des Bouches-du-Rhône a plus que doublé.

Voici, d'ailleurs, des chiffres plus probants que toutes les affirmations. C'est le tableau du rapport de la population urbaine et de la population rurale, la population totale étant représentée par 100 :

Augmentation (pour 100) de la population urbaine d'un recensement à l'autre.

Années.	Population		Augmentation (pour 100) de la population urbaine.
	urbaine.	rurale.	
1846.	24,42	75,58	+ »
1851.	25,52	74,48	+ 5,6
1856.	27,31	72,69	+ 7,8
1861.	28,86	71,14	+ 9,6
1866.	30,46	69,54	+ 7,5
1872.	31,06	68,94	+ 3,1
1876.	32,44	67,56	+ 6,6
1881.	34,76	65,24	+ 9,3
1886.	35,95	64,05	+ 5,1
1891.	37,40	62,60	+ 1,4



La population urbaine, qui était de 8646743 en 1846, de 13766508 en 1886, et de 14311292 au recensement de 1891, a constamment augmenté. D'autre part, la population rurale, qui était de 26753743 en 1846, de 24452395 en 1886, et de 24031900 en 1891, a toujours été en diminuant.

Le dépeuplement des campagnes en faveur des villes est donc un phénomène démographique normal.

Mais le tableau, par département, des variations de la population urbaine et rurale va nous montrer comment s'opèrent les migrations définitives des habitants des campagnes. (Voir p. 255.)

Dans 63 départements, la population urbaine a donc augmenté, depuis 1886, dans une proportion moyenne de 37,6 habitants par 1000.

Au contraire, 10 départements seulement ont vu s'accroître leur population rurale, tandis que les 77 autres voyaient cette population diminuer de 24 p. 1000 en cinq ans.

Enfin, 22 départements seulement ont vu, depuis le recensement de 1886, leur population totale s'élever. Les 65 autres ont perdu, en moyenne, 1,77 habitants par 1000 depuis cette époque.

Mais si nous cherchons quels sont les 22 départements dont le nombre des habitants était en hausse, nous constatons que ce sont ceux où l'industrie et le commerce ont atteint un plus grand développement. Ce sont ceux, d'ailleurs, qui comprennent nos plus grandes villes (1).

Au contraire, les départements d'où l'on émigre sont des départements essentiellement agricoles.

La population agricole se porte donc vers les villes. Max Wirth avait, d'ailleurs, constaté, pour l'Angleterre, une diminution constante de la population agricole au

(1) M. Levasseur fait la même constatation dans le chapitre 8, livre IV, de *la Population française*, qu'il consacre aux migrations en France. Le dépeuplement des campagnes y est savamment exposé jusqu'en 1886, date du dernier recensement qui a précédé la publication de *la Population française*.

Tableau des variations de la population de 1886 à 1891.

POPULATION URBAINE.			POPULATION RURALE.			POPULATION TOTALE.			
DÉPARTEMENTS.	DIFFÉRENCE en faveur de l'immigration.	PROPORTION pour 1 000 habitants.	DIFFÉRENCE en faveur de l'immigration.	PROPORTION pour 1 000 habitants.	DIFFÉRENCE en faveur de l'immigration.	PROPORTION pour 1 000 habitants.	DIFFÉRENCE en faveur de l'immigration.	PROPORTION pour 1 000 habitants.	
AIN	+ 5 700	115,0	- 11 757	- 37,4	- 6 037	- 16,7	- 13 508	- 57,3	
AISNE	+ 290	2,4	- 10 150	- 25,4	- 10 440	- 18,8	- 5 411	- 23,1	
ALLIER	+ 1 208	12,1	- 6 535	- 23,6	- 7 743	- 18,3	- 5 411	- 23,1	
ALPES (BASSES)	+ 1 911	103,8	- 4 859	- 25,6	- 2 918	- 22,5	- 8 902	- 78,4	
ALPES (HAUTES)	+ 1 337	83,0	- 6 084	- 57,3	- 7 421	- 61,5	- 10 846	- 25,4	
ALPES-MARITIMES	+ 11 351	65,6	- 8 466	- 89,7	- 19 820	- 83,3	- 10 864	- 43,6	
ARDENNE	+ 5 083	80,0	- 12 286	- 39,5	- 7 238	- 19,3	- 2 353	- 12,3	
ARDENNE	+ 1 878	19,6	- 6 163	- 28,6	- 8 041	- 34,2	- 1 197	- 3,1	
ARIEGE	+ 805	47,6	- 8 556	- 48,3	- 9 361	- 39,5	- 1 237	- 3,1	
AUBE	+ 919	26,4	- 77	- 0,5	- 2 186	- 8,5	- 2 693	- 1,0	
AUBE	+ 5 108	47,4	- 8 384	- 37,7	- 13 582	- 41,0	- 6 138	- 15,4	
AVOIRON	+ 11 711	117,0	- 9 519	- 34,7	- 21 253	- 51,2	- 8 923	- 20,0	
BOUCHES-DU-RHÔNE	+ 21 925	47,3	- 5 983	- 60,1	- 30 863	- 50,9	- 3 217	- 49,7	
CALVADOS	+ 4 251	35,2	- 4 884	- 15,3	- 6 863	- 1,4	- 2 210	- 7,2	
CANTAL	+ 48 616	48,6	- 6 139	- 29,3	- 4 796	- 19,8	- 3 553	- 12,2	
CHARENTE	+ 809	9,6	- 7 880	- 31,5	- 3 589	- 9,8	- 1 767	- 16,7	
CHARENTE-INFÉRIEURE	+ 5 756	44,4	- 14 569	- 42,4	- 4 854	- 10,4	- 9 445	- 22,6	
CHER	+ 554	61,5	- 9 055	- 34,7	- 3 299	- 9,3	- 8 040	- 19,1	
CORRÈZE	+ 576	10,6	- 8 585	- 31,9	- 8 051	- 24,7	- 6 800	- 27,7	
CORSE	+ 4 316	66,1	- 3 936	- 18,4	- 380	- 1,3	- 4 788	- 38,2	
CÔTE-D'OR	+ 5 901	39,4	- 6 286	- 23,1	- 985	- 2,6	- 21 109	- 73,6	
CÔTE-D'OR	+ 2 369	50,8	- 17 681	- 31,4	- 19 990	- 31,9	- 61 138	- 40,2	
CREUSE	+ 19	1,6	- 5 821	- 21,6	- 5 772	- 20,3	- 2 130	- 28,7	
CREUSE	+ 985	11,3	- 17 019	- 39,7	- 18 011	- 36,5	- 9 182	- 49,4	
DORDOGNE	+ 281	2,8	- 4 093	- 45,1	- 9 884	- 31,8	- 3 482	- 10,6	
DOUBS	+ 10 207	128,0	- 14 283	- 60,6	- 4 086	- 13,0	- 6 045	- 20,1	
DOUBS	+ 2 471	34,2	- 2 869	- 10,1	- 418	- 1,1	- 1 663	- 21,5	
EURE	+ 3 909	87,8	- 1 706	- 3,9	- 2 903	- 7,8	- 158 974	- 53,3	
EURE-ET-LOIRE	+ 5 829	31,5	- 6 053	- 11,3	- 284	- 0,7	- 19 973	- 49,4	
FINISTÈRE	+ 2 384	16,5	- 3 769	- 17,8	- 6 155	- 14,7	- 37	- 0,1	
GARD	+ 1 439	7,6	- 147	- 2,9	- 1 291	- 2,7	- 9 869	- 34,7	
GARONNE (HAUTE)	+ 4 067	5,5	- 5 058	- 26,4	- 4 808	- 17,5	- 14 415	- 39,0	
GARONNE	+ 39 022	119,2	- 14 767	- 38,2	- 18 832	- 24,3	- 1 730	- 14,6	
GERE	+ 3 519	54,4	- 1 553	- 8,2	- 3 931	- 6,3	- 820	- 50,0	
HERAULT	+ 4 471	92,7	- 8 392	- 17,8	- 3 981	- 6,3	- 1 508	- 24,0	
ILLE-ET-VILAINE	+ 3 519	54,4	- 1 553	- 8,2	- 3 931	- 6,3	- 1 508	- 24,0	
INDRE	+ 6 248	85,5	- 2 871	- 11,5	- 3 377	- 9,9	- 3 698	- 26,1	
INDRE-ET-LOIRE	+ 2 768	20,4	- 8 814	- 36,6	- 6 080	- 10,9	- 4 227	- 32,9	
ISÈRE	+ 3 019	48,9	- 9 886	- 41,9	- 6 817	- 24,2	- 7 610	- 19,0	
JURA	+ 3 142	91,0	- 2 424	- 2,7	- 10 798	- 85,5	- 5 902	- 39,0	
JANDES	+ 5 670	44,0	- 7 566	- 29,7	- 4 083	- 6,7	- 8 788	- 33,5	
LOIR-ET-CHER	+ 1 752	5,9	- 5 845	- 19,2	- 3 246	- 11,6	- 10 915	- 33,3	
LOIRE	+ 1 375	24,3	- 9 907	- 37,7	- 4 083	- 6,7	- 8 522	- 29,7	
LOIRE (HAUTE)	+ 8 765	44,3	- 20 773	- 25,7	- 1 208	- 18,6	- 66 926	- 24,0	
LOIRE-INFÉRIEURE	+ 4 938	44,8	- 6 759	- 25,7	- 1 891	- 4,9	- 585 923	- 24,0	
LOIRET	+ 4 938	44,8	- 6 759	- 25,7	- 1 891	- 4,9	- 585 923	- 24,0	
TOTAUX						+ 518 897	+ 37,6	- 66 926	- 24,0
						+ 518 897	+ 37,6	- 66 926	- 24,0

profit de la population industrielle. Ses études ont porté sur une période de 50 ans, de 1811 à 1861. Depuis, les mêmes constatations ont été faites.

Mais si ce mouvement d'abandon de l'agriculture se produit, est-ce au détriment de la production du sol cultivé ?

Depuis vingt-cinq ans, la production moyenne du blé a passé de 98 millions d'hectolitres à 110.

Durant la même période, la production de l'avoine a augmenté de 17 millions d'hectolitres, celle des pommes de terre de 48 millions et la plupart de nos autres productions agricoles à l'avenant.

Il n'est pas jusqu'à l'élevage lui-même qui n'ait vu s'accroître le nombre de nos bestiaux, sauf les moutons, dont la quantité se réduit pour d'autres causes.

Ces constatations n'ont d'ailleurs rien d'étonnant. Le développement du machinisme agricole et sa vulgarisation doivent forcément éliminer une partie des travailleurs agricoles ; car si le champ de l'industrie est indéfini, celui de l'agriculture est limité à la surface cultivable qui, dans un pays comme le nôtre, est à peu près la surface cultivée.

Mais, si le travailleur agricole ne trouve plus d'occupation en rapport avec ses aptitudes, il émigre et d'autant plus que la civilisation le pousse vers la ville où l'argent, outre son pouvoir commercial, possède, ce que M. Levasseur a défini, le 5 mars 1894, à la Société d'économie politique, *le pouvoir social de l'argent*.

En quittant la campagne pour la ville, il accroît son bien-être, et l'on peut dire qu'il améliore, du même coup, sa situation.

Il ne faut donc pas s'en plaindre, comme le disait, en septembre dernier, à Monflanquin, M. Georges Leygues, ministre de l'intérieur, ni chercher à enrayer un phénomène qui, en indiquant le développement industriel et commercial de la France, est un signe de progrès économique.

Aussi bien voudrait-on l'enrayer qu'on ne le pourrait guère.

En 1848, à la suite de l'émeute du 15 mai et sur la demande du comité du travail, une enquête fut prescrite qui, entre autres questions, portait celle-ci : « Quels seraient les moyens d'arrêter l'émigration, vers les villes, des travailleurs des campagnes et d'appliquer aux travaux des champs les bras inoccupés de l'industrie ? ».

La question est restée sans réponse.

Le 12 septembre 1848, Ledru-Rollin, dans la discussion du droit au travail, disait, de son côté : « Ce que je demande, c'est qu'on renvoie à l'agriculture par protection, par l'anoblissement de cet art, la grande quantité d'ouvriers qui pullulent et se corrompent dans nos villes. » Par les cris : « Très bien ! très bien ! nous sommes d'accord ! », l'Assemblée nationale accueillait cette déclaration comme la presse vient d'accueillir celle de M. Georges Leygues.

Depuis, la question a été maintes fois discutée. Elle a fait l'objet des lamentations des journalistes à court de copie, des politiciens à court de sujets de discours, des pseudo-sociologues qui voient dans les sciences sociales des moyens de s'établir une réputation de savants en construisant des systèmes plus ou moins ingénieux ou originaux, non d'après les faits, mais d'après leurs préjugés et par la généralisation de quelques faits isolés qu'ils abstraient pour les besoins de leurs systèmes.

A quoi tout cela a-t-il abouti ?

Mon éminent maître, M. Levasseur, le constate avec l'autorité qu'on lui connaît :

« La plupart des moyens répressifs qui ont été proposés sont en opposition avec

la liberté individuelle et, partant, contraires à l'intérêt économique du pays ou inefficaces. »

Peut-on sérieusement recourir à des moyens qui sont ou inefficaces ou contraires à l'intérêt économique du pays ?

Nous le pensons d'autant moins que chacun est, en somme, le meilleur juge de son intérêt, bien ou mal entendu, et que personne n'a le droit de se substituer à lui pour apprécier son sort.

Claudius NOURRY.
